

L'analgésie déambulatoire

péridurale



Pour mieux répondre à la demande actuelle d'un accouchement plus naturel, moins « médical », les anesthésistes de l'IMM propose l'analgésie péridurale déambulatoire.

Il s'agit d'utiliser des solutions d'anesthésiques locaux conservant une sensibilité suffisante dans les jambes pour permettre la marche. En pratique, la patiente est levée progressivement sous le contrôle d'un professionnel de santé, une demi-heure après la pose du cathéter péridural. Elle peut ensuite marcher dans sa chambre, faire du ballon et se promener dans l'enceinte de la maternité, toujours en présence d'un accompagnant afin de limiter le risque de chute.

Cette nouvelle procédure permet donc aux patientes qui en font préalablement la demande, une plus grande liberté de mobilisation dans des conditions de sécurité optimale et potentiellement une amélioration de la mécanique obstétricale. Jusqu'à présent, les patientes qui ont pu bénéficier de cette nouvelle prise en charge sont très satisfaites